

CHARTRE DE LA MAISON DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

-Version 2- avril 2017-

Le Conseil d'Administration de la Maison de l'Économie Circulaire a rédigé cette charte. Elle détermine les activités, la vision, les valeurs, le mode de gouvernance et le modèle économique de l'association. Elle s'adresse à chaque adhérent qui doit en respecter les termes, quelle que soit son activité ou la forme de son engagement.

La Maison de l'Économie Circulaire (MEC) est un lieu d'échange destiné aux initiatives citoyennes et écologiques favorisant le vivre-ensemble et le faire soi-même.

La Maison de l'Économie Circulaire :

- des citoyens, habitants, organisations formelles ou informelles...
- un réseau d'échanges, de propositions, d'expérimentations, de constructions, de faire ensemble...
- des services : ateliers, formations, échanges bonnes pratiques, expertises, groupe de travail, site d'information, accompagnement de mise en place de projets...

Cette Maison de l'Économie Circulaire est là pour répondre à nos besoins et nos envies collectives, sans limite à notre imagination, pour créer de nouveaux usages, pour développer un modèle de société innovante respectueuse de l'environnement et de l'humain.

Notre vision

Notre vision de l'économie circulaire est basée sur le principe simple des écosystèmes naturels, dans lesquels la matière est perpétuellement transformée et réutilisée sans perte, profitant à chacun des acteurs de la boucle de manière perpétuelle.

Notre vision est en opposition à l'économie classique, dite linéaire : extraction de matières premières > production > consommation > déchets, mais aussi à l'éco blanchiment (green washing) et à la croissance verte.

Nous voulons sortir de ce modèle issu du capitalisme vieillissant basé sur l'accaparement et la concentration des richesses et des moyens de production. Continuer à fabriquer des produits "éco-conçus", recyclés et/ou recyclable, avec peu de modifications des habitudes de consommation est insuffisant.

Si certaines démarches des pouvoirs publics et économiques, avec leur effet positifs sur les mentalités, vont dans le bon sens (COP), notre vision de l'économie circulaire est très clairement liée à une décroissance rationnelle et en faveur du principe d'autonomie pour une plus grande liberté d'action et la maîtrise pour chacun de ses conditions de vie.

Nous voulons faire évoluer les pratiques de consommation et indirectement, de production, qui vont vers le « toujours plus ».

Nous voulons amener une vraie prise de conscience populaire autour de la responsabilité et le rôle de chacun dans la modification et la destruction de notre environnement et de la non-soutenabilité de notre modèle de développement actuel.

Nos valeurs

L'association Maison de l'Economie Circulaire est ouverte à toutes et à tous sans distinction d'origine, de race, d'orientation sexuelle, d'identité de genre, ou de religion.

Son fonctionnement est basé sur un système anti-autoritaire de gouvernance horizontal, favorisant l'auto-gestion et une démocratie directe, permettant la participation de tous.

Notre démarche est basée sur la réciprocité et la coopération et non sur la recherche de profit.

Nous privilégions l'usage à la possession ainsi que l'utilisation de la monnaie locale.

L'intention impulse et donne sa valeur à l'action. Nous prônons la multiplication des intentions et des actions.

La cohésion sociale, la solidarité, l'entraide, le partage de biens, de savoir-faire, de connaissances et de culture sont au centre de nos préoccupations.

L'économie est au service de l'homme.

L'adhésion est ouverte à toute personne s'identifiant dans les valeurs de cette charte.

Nos actions

La Maison de l'Economie Circulaire, première du nom, est un point de ralliement pour regrouper les acteurs partageant les mêmes valeurs. C'est un lieu fait par des citoyens, pour des citoyens.

Elle prend ses quartiers dans la Maison Amadou Kourouma dans le Jardin des Chartreux. Ce lieu est mis à la disposition de l'association selon une convention établie avec la Mairie du 1er arrondissement de Lyon.

De nombreuses activités, jusque-là menées par des associations locales de manière dispersée, vont pouvoir se dérouler sous un même toit.

Voici les thématiques principales des activités qui sont proposées dans un premier temps:

- auto-construction (LaBricc)
- co-réparation (Atelier Soudé)
- lombricompostage et valorisation des déchets (Eisenia)
- lutte contre le gaspillage (Zéro déchet)
- circuit court de production/consommation de produits alimentaires (Alterconso)
- don (Boite à partage)

- cycle de l'eau (Coordination Eau Bien Commun)

D'autres initiatives vont se mettre en place progressivement avec l'arrivée de nouvelles structures dans différents domaines ayant trait à l'économie circulaire comme :

- l'approvisionnement durable,
- l'écoconception,
- la mutualisation des besoins,
- la préférence de l'usage à la possession,
- la consommation responsable et collaborative,
- la prolongation de la durée de vie des produits, le recyclage...

La gouvernance

Définition

« La gouvernance consiste à mettre en œuvre tous les moyens pour qu'une organisation puisse réaliser les fins pour lesquelles il a été créé, et ce de façon transparente, et respectueuse des attentes de ses parties prenantes »

Acteurs

Les membres sympathisants, ce sont les utilisateurs publics des activités et des équipements mis à disposition dans la maison. Ils ne participent pas à la mise en place des activités, et à leur conception.

Les membres actifs, ce sont les personnes physiques qui participent à la vie du lieu en proposant des activités régulières au sein de la maison.

Les membres actifs résidents, ce sont les personnes physiques qui disposent d'un espace au sein de la maison et participent à la vie du lieu en proposant des activités régulières au sein de la maison.

Le conseil d'administration, actuellement composé de 13 membres

Principes

Nous souhaitons, dans une vision de gouvernance participative, permettre l'instauration de la collégialité: donner les mêmes pouvoirs à tous les membres de l'association. Nous privilégions une organisation permettant de prendre des décisions collectives pour un intérêt commun, un mode d'organisation qui convienne à toutes les parties prenantes en faisant appel à la bienveillance de chacun à l'égard des autres membre du groupe.

Les décisions importantes sont prises au *consentement* (*): on ne cherche pas la « meilleure solution » mais on choisi celle qui convient à celles et ceux qui devront l'assumer. Pour que la décision soit prise, il ne doit plus y avoir d'objection raisonnable à celle-ci; tout les membres ne sont pas obligés de dire oui, il suffit que personne ne dise non.

Les décisions ne sont pas gravées dans le marbre. Elles sont évolutives et peuvent être remises en cause au fil du temps en fonction des événements.

* <http://universite-du-nous.org/a-propos-udn/ses-outils/>

Méthodes

L'animation des réunions pour les prises de décision importantes est organisée de la façon suivante:

- élaboration d'un ordre du jour participatif
- attribution de rôles : facilitateur, distributeur de paroles, maître du temps, langage des signes, prise de note partagée
- tours de tables successifs : formulation de proposition, tour d'éclaircissement, tour de réticence, tour de levée d'objections. Lorsqu'il n'y a plus d'objection, il y a consentement mutuel, la proposition est adoptée.